

Les Russes tirent loin

Au début de la semaine dernière, sur la foi de dépêches venant de Moscou, le monde apprenait qu'un vaisseau spatial soviétique s'était posé doucement sur la planète Vénus. Cependant, samedi dernier, une autre dépêche était moins sûre quant à l'exploit du Vénus-4.

Le Vénus-4 soviétique ne se serait qu'approché de la planète et aurait fondu comme les ailes d'Icare sous les trop chauds rayons du soleil.

Personne n'aurait eu d'objections à ce qu'un vaisseau spatial soviétique se fût déposé sur Vénus. Mais si cela ne s'est pas produit, la propagande en ce sens a été largement faite alors que dans notre presse canadienne on célébrait en grandes manchettes et à la une une grande victoire spatiale russe. D'aucuns croient maintenant que les Russes sont fort en avance sur les Américains qui eux aussi avaient lancé vers Vénus en juin dernier le Mariner 5 qui a survolé Vénus et dont la radio a transmis des renseignements sur l'atmosphère qui entoure Vénus.

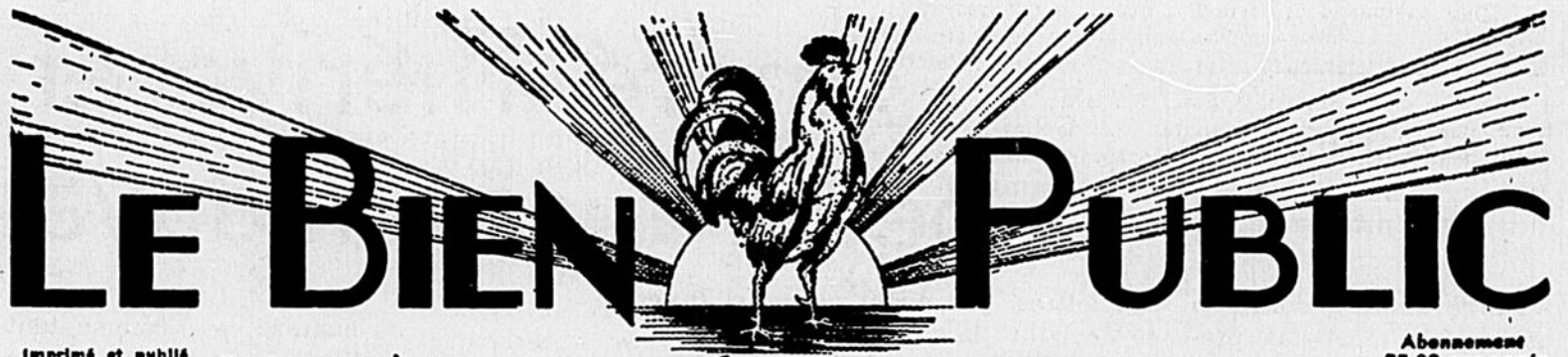
En réalité, les Russes ne sont pas plus en avance que les Américains quant aux travaux spatiaux.

Les Russes profitent tout simplement d'une propagande soutenue par certains éléments à l'étranger. Cette propagande annonce avec fracas ce qu'elle croit être un nouveau succès soviétique et qui souvent n'en est pas.

L'important pour les Russes c'est que des millions de gens ont cru que leur vaisseau spatial lancé vers Vénus s'est déposé comme d'autres sur la Lune et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Quant au démenti qui suivrait, chacun sait qu'il a beaucoup moins d'importance pourvu que des masses de gens restent sous l'impression que le Vénus-4 a posé sa capsule en forme de chaudron sur le terrain non solide et probablement liquéfié de cette planète où il règne des températures allant jusqu'à quelque 500 degrés Fahrenheit.

Maurice HUOT



Imprimé et publié
1563, rue Royale
Tél.: 378-8404
Trois-Rivières, P.Q.

LE BIEN PUBLIC
ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

56e année — No 43 — Trois-Rivières, vendredi, le 27 octobre 1967

"Le Ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet postal de deuxième classe, de la présente publication."

DROLES DE PACIFISTES

Dans ce numéro

Page 2

André Thérive et son oeuvre

Page 3

En quelques mots

Page 5

En potinant

Page 6

Les motifs du mouvement séparatiste québécois

Page 7

Le plus grand employeur du Canada
La dette publique d'un québécois

A lire les journaux, le monde est rempli de pacifistes. Il ne se passe guère de jours que des pacifistes ne manifestent contre ceci, contre cela; contre la guerre du Vietnam, contre les bas salaires dans telle ou telle industrie; contre la morale traditionnelle, contre la censure et que sais-je?

Ces pacifistes qui n'enfinissent pas de résister à leur milieu et que la police fait monter par dizaines dans ses paniers à salade ou arrose de ses bombes lacrymogènes, je les trouve passablement belliqueux pour des pacifistes. Je soupçonne plu-

tôt que ces pacifistes sont travaillés par les forces de l'anarchie et ces forces savent à certains moments prendre la forme de l'inertie.

Il semble y avoir beaucoup d'agents provocateurs dans les rangs de ces éternels mécontents, beaucoup d'activistes anonymes. Tous ces gens qui semblent vivre la grande aventure de leur vie, ne valent pas le moindre ouvrier qui n'aspire pas à révolutionner le monde avec ses poings fermés et son gueuloir comme dirait Flaubert, mais qui contribue par son travail si modeste soit-il, au maintien d'un régime ayant certes ses faiblesses

mais qui a suffi à plusieurs générations moins égarées, moins enflées du cerveau.

Je crois à ceux qui ne manifestent pas tout le temps sur la place publique mais qui tiennent le coup dans le rang, sans fanfare ni trompette, sans espérer se tailler une notoriété à bon marché en marchant contre le bon sens. Vraiment, tous ces pacifistes ne me convainquent nullement. Peut-être y a-t-il parmi eux et pour certaines causes des sincères, mais la majorité me semble plus amie du brut que de l'efficacité silencieuse et féconde.

M. H.

L'Hydro-Quebec dans le bassin du St-Maurice

Comme suite à une conférence de presse tenue il y a une quinzaine à Rapide Blanc, nous publions ci-dessous un état des investissements de l'Hydro-Québec en Mauricie. Comme on le sait, cette conférence de presse organisée par M. Jacques Hébert, gérant des relations extérieures de l'Hydro a permis aux media de la région de prendre la mesure du complexe hydro-électrique auquel

le Saint-Maurice a donné naissance. Nous sommes fiers ici de penser que notre région a servi de cadre aux premières expériences dans ce domaine de l'énergie électrique qualifiée plus tard de houille blanche. Il se trouve que l'Hydro-Québec, par ses ascendants, a donc pris naissance chez nous il y a trois-quarts de siècle.

* * *

TRAVAUX MAJEURS 1967-1968

Construction

Poste Mondelet-Trois-Rivières 120/12 Kv.	\$ 960,000
Nouveau Poste, Cap-de-la-Madeleine 230/60 Kv.	2,225,000
Poste Rochon, Trois-Rivières (réfection pour amélioration de la continuité de service à l'industrie)	500,000
Poste Saint-Sulpice 69/25 Kv.	427,000
Poste L'Assomption 120/69 Kv.	70,000
Poste Joliette 120/34.5 Kv. (installation de trois départs de lignes à 34.5 Kv.)	70,000
Poste Louiseville 120/25 Kv. (construction d'un poste temporaire)	40,000
Poste Bourdais, St-Tite 69/25 Kv. (phase initiale de la construction d'un poste 69/25 Kv.)	200,000
Poste Sainte-Émérie - Joliette (construction d'une ligne de transmission à 120 Kv.)	185,000
Autres travaux	130,000
Total des immobilisations extraordinaires	\$4,807,000

Ce programme de construction de postes coïncide avec la conversion des réseaux de distribution à des voltages supérieurs.

Limites territoriales:

Nord — Barrage Gouin
Sud — Rock Island (frontière américaine)
Est — Rivière Sainte-Anne
Ouest — Joliette

Nombre d'abonnés:

98,000

Divisions administratives:

Région Mauricie, chef-lieu: Trois-Rivières
Zone Centre, chef-lieu: Shawinigan

Rôle de chacune:

Zone: fabrique et transport l'énergie (grossiste)
(2,050 milles de lignes de transmission)
Région distribue et vend l'énergie (détaillante)
(2,200 milles de lignes de distribution)

Nombre d'employés:

1,150

Budget-entretien, exploitation:

\$10,000,000

Budget-immobilisations courantes:

\$3,500,000

Paiement de taxes annuelles

\$4,000,000

(barrages, centrales, postes, bâtiments, lignes)

Politique d'action:

Par ses mesures de décentralisation, l'Hydro-Québec désire donner un service plus rapide à l'abonné. Elle veut aussi l'informer des avantages de l'électricité.

Quelques réalisations en 1967 d'intérêt général:

Identification des véhicules, région et zone.
Identification du bureau régional (15 novembre 1967)
Construction d'un bureau d'affaires, district de La Tuque (occupation, mai 1968)
Nouvel uniforme du releveur de compteur.

Les lettres

André Thérive et son oeuvre, son mauvais mot

Anrré Thérise, dont on annonça la mort aux premiers jours d'août, fut hne sorte d'écrivain touche-à-tout, qui laisse une excellente réputation de critique.

Il avait aussi une remarquable compétence en français, ce pourquoi il lui sera beaucoup pardonné.

Il était l'auteur d'ouvrages aussi spécialisés que *Le Français langue morte?* *Les Soirées du Grammaire-Club* (en collaboration avec Jacques Boulanger), et surtout les *Querelles de langage*, utile dans la pratique de chaque jour, sans pour cela manquer de charme, d'esprit, d'humour.

Né Roger Puthoste à Limoges, non loin de Paris, il était âgé de 76 ans.

Ayant passé l'agrégation

des lettres, peu avant que se déclarât la guerre de 1914-1918, il se destinait à l'enseignement.

Il s'en fut d'abord au front, en revint avec les nombreuses décorations que lui valut sa conduite: médaille militaire, croix de guerre, rosette de la Légion l'honneur.

Professeur pendant quelques années au collège Stanislas — celui de Paris — il ne cessa de tendre vers ce monde des lettres où il devait s'installer un jour.

Avec le temps, il collabora à la plupart des journaux et revues de France, parmi ceux qui comptent le *Temps*, *Paris-Soir*, la *Quinzaine critique*, l'*Opinion*, l'*Oeuvre*, l'*Europe centrale*, les *Nouvelles littéraires*, la *Revue Critique des idées et*

des livres.

La plupart de ces publications sombrèrent avec la seconde guerre mondiale, mais on peut d'après elles juger de sa culture, de son entregent ou de son électisme.

Paul Souday venant de mourir, il lui succéda au fameux feuilleton littéraire du *Temps*, en 1929.

Après les années 1939-1945, il a des ennuis au lendemain de la libération — ce qui ne prouve rien — mais on lui confie peu après la tribune littéraire qu'occupait jusqu'à sa mort cette femme-écrivain que fut Gérard d'Youville, veuve d'Edmond Rostand, à la *Revue des Deux-Montagnes*.

Il brilla aussi en d'autres

domaines, fut poète en sa jeunesse — comme tant d'autres, y compris Jules Lemaitre, Paul Bourget, François Mauriac — s'essaya au roman et y réussit d'abord assez bien.

Plutôt bien que mal, puisqu'il obtenait en 1924 le prix Balzac pour *Le plus grand péché*, le prix Blumenthal en 1926, pour *L'Expatrié*.

On lui doit encore *Le Voyage de Monsieur Renan*, *Les Portes de l'Enfer*, *La Revanche*, *Les Souffrances perdues*, *Sans Ame*, et beaucoup plus tard *Le Charbon ardent*.

Il y a deux ans, alors qu'il avait 74 ans ou près, il donna encore *Le Baron de Paille*, qui témoigne de sa vigueur intellectuelle et de son esprit de travail.

Il était plus que doué, ne

manquait de finesse ni de pénétration, ni de jugement.

Aussi se demande-t-on quelle mouche le piqua, quand il ressuscita en 1954 la ridicule légende du patois canadien?

Ayant accepté de rendre compte de quelques livres reçus du Canada, dans l'une ou l'autre des tribunes où il exerçait, il trouva le moyen de s'attarder au terrible patois canadien.

Il reprenait à son compte, sans paraître trop s'en apercevoir, une idiotie qui fit long feu jusque dans les milieux anglo-canadiens où elle prit naissance, il y a de cela si longtemps qu'on n'arrive plus à la dater.

(Suite à la page 4)



La publicité, c'est le progrès

La publicité a contribué à répandre la richesse matérielle. Elle est également au service des arts et des sciences. On s'en sert pour diffuser les plus belles œuvres des plus grands artistes. Elle contribue aux succès que remportent de grands spectacles artistiques. Elle est mise à contribution par des maisons d'enseignement et des entreprises d'édition. La publicité c'est le progrès.



En quelques mots

par Maurice Huot

DES PREUVES S.V.P.

M. Lester B. Pearson, premier ministre du pays a déclaré à Montréal dimanche dernier sa foi en un Canada prospère et uni et il a flétri la doctrine séparatiste du Québec étant un idéal de défaitistes.

Ainsi, M. Pearson donne le ton à la campagne anti-séparatiste qui souffle d'Ottawa. Je crois que beaucoup de Canadiens français sont aussi antiséparatistes. Cependant il ne suffit pas de condamner le séparatisme. Il faut qu'Ottawa et les autres provinces donnent des preuves tangibles qu'ils veulent reconnaître que ce pays est un pays bien-nique où les Canadiens français seront enfin reconnus comme partenaires à part entière. Il ne faut pas que ces velléités de bonne entente ne soient que des paroles pour consommation dans les banquets... même ceux à \$50 du couvert.

L'on saura bientôt si le français sera toujours considéré hors du Québec et même en certains milieux anglophones du Québec, comme une langue de fol-klore.

DEUX ILES

A la veille de la fermeture de l'Expo 1967 qui est loin d'avoir épuisé la curiosité du public visiteur je songe que des îles, deux îles minuscules ont pris une dimension internationale dans le monde et ce sont l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame. Cette dernière créée de toutes pièces par le génie humain. Ces deux îles auront pris notoriété universelle à cause des quelque 81 pays qui y ont élu domicile durant six mois.

LE P. R. O.

Un jeune ami m'a demandé l'autre jour ce que c'était qu'un P.R.O. ou agent de relations extérieures? Je veux bien lui répondre en ces lignes. Un P.R.O. c'est un monsieur qui est chargé de parler en bien de la maison qu'il représente et d'empêcher les autres d'en parler en mal. Ses instruments de travail sont le sourire, une conversation feutrée et des cartes de crédit dans les restaurants pour

pour y initier les durs à cuire et les sceptiques. Beaucoup de P.R.A. sont d'anciens journalistes qui ont perdu leurs griffes et leurs dents et qui dansent sur la corde raide de la flatterie. Au fond ce métier n'est pas plus bête qu'un autre et constitue souvent un moyen plus que rémunérateur de gagner son pain. D'aucuns diront que ce métier-là est une vaste fumisterie, une incroyable blague mais il ne faut pas croire ces méchantes langues.

EN PLEINE FOLIE

De retour d'un voyage de repos bien mérité, le premier ministre du Québec M. Daniel Johnson s'est trouvé devant un tableau syndical bien sombre. Après avoir tout tenté pour concilier le différend de la grève du transport, il s'apprêtait au moment où j'écrivais ces lignes à passer des lois sévères pour faire cesser le chaos qui régnait encore à Montréal après plusieurs semaines de négociations vaines entre les chauffeurs d'autobus et leurs patrons. Evidemment on criera au martyr dans certains milieux où l'on ne songe qu'à la pistre et nullement à la dimension sociale du service à rendre.

L'on crie à l'égorgé vif après avoir défié les autorités qui selon leur mandat doivent songer au bien commun et non aux exigences d'une classe particulière. C'est de la pure folie.

C'EST MON OPINION

Devant moi, à la récente réunion de la Chambre de Commerce de Montréal, le ministre fédéral Jean Marchand dont je ne partage pas toutes les opinions, a dit une grande vérité quand il a déploré le virage de capot auquel se livrent certains députés fédéraux ou provinciaux au beau milieu de leur mandat.

Ayant été élus sous une étiquette, ces députés annoncent tout bonnement un de ces beaux matins qu'ils passent au rang des indépendants, ce qui en réalité veut dire qu'ils ont changé d'allégeance. Cependant, ces députés ont été élus spécifiquement pour militer

dans le parti sous les couleurs duquel ils ont obtenu la majorité.

M. Marchand a raison de suggérer à ces députés de démissionner si la politique de leur parti ne leur convient pas, pour se présenter aux élections suivantes sous leur nouvelle couleur, faction, étiquette, etc.

M. Marchand a raison là-dessus!

LE JAUNISME

Le jaunisme a fait des progrès malheureux tant dans la presse anglaise que française au Canada. C'est un recul. Autrefois, les journaux jaunes étaient rares, très rares. Aujourd'hui ils pullulent. S'ils se multiplient c'est que le public encourage, ce qui dénote que nombre de gens aiment le le ptit potin de ruisseau. C'est scabreux, le mauvais goût, extrêmement regrettable!

COMPTANT ET CONTENT

Certains économistes affirment dans de gros bouquins que les marchandises ne sont pas faites pour demeurer derrière les comptoirs. Pour les faire décoller, ils ajoutent qu'il suffit d'augmenter le pouvoir d'achat des masses.

Le crédit à doses épaisses voilà ce que notre machine économique aux roues souvent grinçantes a trouvé de mieux pour faire circuler les produits de nos industries.

Plus d'un a cru ainsi vivre comme un prince qui n'a pas tardé à appeler à ses troupes la meute des créanciers aux crocs de dogue longs et durs.

Alarmés, beaucoup de sociologues ont justement mis le public en garde contre l'abus du crédit. Celui-ci va maintenant chercher jusque dans le domaine touristique. "Voyez la tour penchée de Pise aujourd'hui, vous paierez demain".

Tout cela est bien joli mais plus d'un se lasse de payer des joies depuis longtemps évanouies. Je ne suis pas un économiste et le pouvoir d'achat des masses ne me prive d'aucune heure de sommeil. Il me semble pourtant que si les gens ne payaient que rubis sur l'ongle ce qu'ils veulent ache-

ter, les prix baisseraient.

Ce serait, si l'on veut, la restriction au milieu de l'abondance mais certes pas le malheur, au contraire.

On parle beaucoup de liberté par les temps qui cou-

rent. Est-il pire esclavage que de devoir à tous les saints et aussi à quelques diables?

Quant à moi, je préfère le pouvoir de me retenir que le pouvoir d'achat.

LA LAURENTIENNE

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Roland Paillé, gérant

Division des Trois-Rivières

1185, rue Hart

Trois-Rivières

Tél. 375-3115

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Nous recherchons actuellement dans tous les milieux (ouvrier, rural, étudiant, etc.) des personnes intéressées à faire de l'action sociale. Les candidats s'engageront à travailler pour une période de deux ans dans une région défavorisée du Québec ou du reste du Canada; ils suivront un stage de formation organisé par la C.J.C. L'âge minimum est de 18 ans. Aucun degré académique n'est exigé. Les candidats seront choisis en fonction de l'expérience personnelle, de l'équilibre psychologique et de la capacité d'organisation. Écrire à:

Compagnie des Jeunes Canadiens,
980, St-Antoine, Ch. 405,
Montréal, Qué.

\$2⁵⁰ **\$50⁰⁰**
comptant produisent
\$50⁰⁰ **\$1000⁰⁰**
comptant produisent

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

Obligations d'épargne du Canada,
série 1967/68

Achetez-en maintenant —
comptant ou par versements.

Comptant: 5% seulement; le reste
par paiements échelonnés sur une année.

En vente maintenant
dans toutes les succursales.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

L'odyssée de CHLN

J'étais là il y a trente ans quand pour la première fois on a entendu le poste CHLN diffuser nouvelles, musique, bons mots et radio-romans qui depuis pendant 11,950 jours et 239,000 heures sont venus tromper l'ennui des gens, leur faire oublier leurs souffrances, les mettre au courant des faits divers de la vie de la communauté, les amuser, les édifier, les provoquer parfois.

Trente ans! J'aime à revoir toute la pléiade des annoceurs qui sont passés à CHLN faire leurs premières armes et dont les noms sont devenus fameux depuis. Beaucoup sont morts comme feu Léon Trépanier qui fut si longtemps l'âme de ce poste, d'autres discourent encore sur d'autres tribunes comme les Séguin, les Pellerin, Nollet, les Bourgaud, ou écrivent comme Thériault, Rufiange et que d'autres. CHLN on peut le dire fut une véritable école de formation pour des centaines de voix qui depuis ont amusé ou renseigné des centaines de milliers sinon des millions d'auditeurs.

30 ans c'est jeune dans la vie d'une institution semblable, mais c'est déjà rempli de faits divers qu'il faudrait un fort gros volume pour raconter. La foi dans l'avenir de ceux qui l'ont créé par exemple ou qui l'ont fait ce qu'il est maintenant, l'optimisme de feu Jacob Nicol qui dans trois modestes appartements au quatrième étage du Château de Blois ouvrait ses studios il y a trois décades, la vision d'Honoré Dansereau qui l'acquiesça plus tard lorsqu'on l'avait déménagé sur la rue Bonaventure dans une propriété qui n'est plus mais qui avait elle-même toute une histoire, l'audace de ce même Honoré Dansereau et de ses fils qui ensuite décidèrent de lui ériger

des quartiers ultra-modernes sur la rue Royale, site d'où nous célébrons ce trentième anniversaire ce jour même.

Dansereau père était de bonne souche trifluvienne, de la race des entrepreneurs, des remuants, qui ont hérité des grands explorateurs qui furent nos pères, de cette audace et de cette vision qui permettent l'édification d'œuvres durables.

Pour la 1000e fois la semaine dernière dans Pattes de Velours et Griffes Pointues je diffusais sur ses micros le verbe qui permet aux hommes de dialoguer — de communier à la vérité. D'autres centaines de fois auparavant dans toutes sortes d'occasions je suis venu depuis 20 ans surtout causer à ce vaste auditoire mystérieux, qui dans mille et un foyers recueille le fruit de vos réflexions pour en enrichir son esprit en l'adoptant ou en le combattant. Mission redoutable que celle du verbe, du verbe qui se doit sérieux surtout, qui se veut vrai et utile toujours. Outil précieux que cette radio qui permet la diffusion du verbe.

Je me souviens la première fois que j'ai ouïe un programme radiophonique. C'était en 1921, avec d'énormes écouteurs pour entendre une musique qui vous semblait venir d'outre-tombe. Vous n'imaginez jamais l'émotion des 10 jeunes que nous étions à nous arracher les écouteurs et à nous exclamer à qui mieux-mieux.

Dans les vœux que je forme pour CHLN, sa direction et son personnel, je joins la pensée de tous les commanditaires qui depuis 30 ans ont permis cette réussite et à tous je dis: Ad multos annos! et que Dieu vous ait en sa sainte garde!

J. A. MONGRAIN, M.P.
(Pattes de velours et griffes pointues, CHLN).

FRED. FARLEY ET ASSOCIES

INGENIEURS CONSEILS

Spécialités :

Ventilation — Chauffage — Climatisation
Electricité — Eclairage

FRED FARLEY, ING. — GILLES DUFRESNE, ING.

1447, rue Lavendrye

Tél.: 374-9459

LE GIN
de **KUYPER**
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1895

John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

La Rougeole

Pendant des années c'était chose admise que chaque enfant devait tôt ou tard avoir la rougeole. Le fait est que dans le passé presque tous les enfants ont eu la rougeole à un moment ou un autre. La rougeole est une maladie sérieuse qui peut causer l'invalidité et même la mort, d'après l'Association Médicale Canadienne. Certains enfants font, à l'occasion de la rougeole, une forte pneumonie dont ils ne se remettent que difficilement. Parfois la rougeole est compliquée de graves troubles du système nerveux qui rendent l'enfant infirme pour la vie.

Des vaccins récemment mis au point pour la prévention de la rougeole se sont avérés extrêmement efficaces. Il y a deux genres de vaccins contre la rougeole, le vaccin tué et le vaccin vivant. À l'heure actuelle l'opinion médicale est en faveur du vaccin vivant traité de façon à affaiblir le virus qui normalement cause la rougeole, de sorte qu'il ne cause qu'une maladie très atténuée — un peu de fièvre, peut-être quelques maux de tête, une légère toux. L'enfant obtient la même protection que s'il avait eu la maladie dans toute sa force.

Il y a deux sortes de vaccins vivants. Un de ces vaccins est associé à la gamma-globuline afin de réduire au minimum les symptômes qui pourraient se produire. Dans l'autre forme le vaccin est atténué davantage de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le donner avec de la gamma-globuline.

L'A.M.C. conseille de donner le vaccin contre la rougeole aux enfants de plus de neuf mois. De cette façon la rougeole peut être prévenue. Il est intéressant de noter que la rougeole modifiée et atténuée causée par le vaccin n'est pas infectieuse et que pourtant elle confère la même protection à vie que la maladie ordinaire.

L'Allergie

Si quelqu'un fait une éruption cutanée, ou a la fièvre des foins, ou l'asthme, quand il est près d'un cheval, le traitement est évident: se tenir loin des chevaux. La chose est simple pour quelqu'un qui ne voit presque jamais un cheval. Mais le problème est plus sérieux dans le cas d'un cultivateur qui est constamment en contact avec des chevaux.

Dans un cas de ce genre où il est démontré que le malade ne peut pas traiter son allergie en se tenant loin de ce qui la cause, le médecin devra déterminer la sévérité de l'allergie. Si elle n'est que légère, un traitement par des remèdes et des injections désensibilisantes réduiront les symptômes au minimum et le mal pourra être maîtrisé.

Quand une allergie persiste depuis un certain temps, il est important de consulter un médecin, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Le

médecin fera un relevé soigneux de l'historique du cas pour découvrir si possible le ou les facteurs responsables de l'allergie. S'il réussit à découvrir la cause du mal, il essaiera naturellement de la supprimer de l'entourage du malade.

Il y a des malades allergiques qui en guérissent, mais beaucoup, surtout ceux avec des antécédents familiaux d'eczéma, de fièvre des foins et d'asthme, peuvent avoir des difficultés de temps à autre. Ils peuvent avoir des troubles de la peau, ou attraper la fièvre des foins, ou avoir une respiration sifflante de temps à autre, et cela peut persister pendant des années. Ces symptômes peuvent toutefois être enrayés par un traitement prescrit par un médecin, ou être réduits au minimum par des injections destinées à désensibiliser le patient de façon à ce qu'il puisse supporter l'effet irritant des substances causant l'allergie.

L'A.M.C. dit qu'il est très important de ne pas se servir des remèdes pour l'eczéma, la fièvre des foins ou l'asthme qui se vendent au comptoir. Un tel traitement qui n'a pas été prescrit par le médecin après étude soigneuse du cas peut parfois être pire que le mal.

André Thérive...

(SUITE DE LA PAGE 2)

On ne sait encore, au jour d'aujourd'hui, ce qu'il reprochait au parler des Canadiens d'ascendance française?

D'employer un vocabulaire et des locutions qui n'ont peut-être plus cours à la place Pigalle, au faubourg Saint-Antoine ou dans le voisinage des Halles, mais que l'on retrouve ça et là dans les provinces de France?

Ou encore de truffer leur langage d'anglicismes qui ne sont pas de la dernière élégance, mais valent ceux qu'on lit aux devantures des boulevards parisiens, de la rive droite ou de la gauche?

Comme Voltaire et d'autres, Thérive s'en va avec un mauvais mot à son crédit.

L'Illettré

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE À AIDER



L'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire, est-elle correcte ?

Prière de nous le dire
maintenant, avant que
ne soit imprimé le
nouvel annuaire de
TROIS-RIVIERES

le 23 novembre

Examinez l'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire actuel. Si vous désirez la faire modifier, appelez notre bureau d'affaires à 374-4621



Bell Canada

... En potinant ...

Le maire Drapeau a raison de vouloir conserver l'Expo, en dépit de l'opposition violente que lui font les Torontois. Tout d'abord, c'est là l'affaire de Montréal surtout, et Montréal a droit aux mêmes subsides annuels que ceux versés par Ottawa à l'Exposition Nationale.

L'Expo '67 sera toujours un facteur de progrès pour la Métropole du Canada. Elle aura contribué à instruire et à cultiver ses habitants. A elle seule, elle vaut une grande université. Les Montréalais auront été marqués par le voisinage de toutes ces merveilles.

Nous ne comprenons pas l'attitude enfantine du maire Dennison de Toronto qui dit au Maire Drapeau: "Montréal n'aura pas mes bancs".

Nous serions très choqués que le Maire de Montréal n'aidât pas son collègue de Toronto à obtenir le championnat mondial de hockey amateur pour 1969.

Le sort de Sidbec sera bientôt connu. Qu'on se montre prudent! Ça ne va pas trop bien dans le monde de l'acier. Plusieurs grandes aciéries sont en difficultés. La Dosco n'est pas un cas esseulé.

On vient de retirer M. Jean-Marc Léger de l'équipe éditoriale du "Devoir". Depuis longtemps les idées de ce brillant journaliste ne cadraient plus avec celles de M. Claude Ryan, le directeur. Ce demi-limo-geage était donc à prévoir. Nous avions pensé que M. Ryan, en passe de devenir une voix d'extrême-droite, aurait manifesté assez de largeur de vues pour permettre au grand journaliste qu'est M. Léger d'exprimer dans le "Devoir" ce qu'il est convenu d'appeler la doctrine du centre-gauche.

L'art subtil des émaux de Mariette Cheney-Piché, la recherche exigeante d'un nouvel idéal d'expression contenue dans les tapisseries de Louise de Cotret-Panneton, les symphonies en noir et brun de l'artiste très émouvant et très personnel qu'est Raymond Lasnier, voilà de quoi est faite une exposition récente d'oeuvres artistiques fort sympathiques tenue au Séminaire Saint-Joseph, où brillaient encore une Aline Piché-Whissel, franche coloriste, un Gaston Petit très imprévu avec ses synthèses déroutantes et Soeur Jeanne Vanasse dont la fraîcheur d'inspiration nous vaut quelques fantaisies de la meilleure allure.

POUR VOS ASSURANCES

- Accidents
- Responsabilité
- Incendie
- Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances

573, rue Bonaventure
Tél.: 375-2665
Trois-Rivières

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE

Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.

857, rue St-Pierre
Tél. 378-4831
Case postale 1464

MINISTÈRE DES TRAVAUX
PUBLICS DU CANADA



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHE-TEES adressées au Surintendant des Soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2085, rue Union, 20ième étage, Montréal 2, et portant la mention "SOUMMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE A ST-TITE, P.Q. seront reçues jusqu'à 3:00 de l'après-midi (N.H.E.) MERCREDI LE 29 NOVEMBRE, 1967.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau du ministère à l'adresse suivante: Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission à l'endroit indiqué ci-haut de même qu'à l'Association des Constructeurs de Québec et Trois-Rivières, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Surintendant des Soumissions
Bureau Régional (Québec)

Le 20 octobre 1967

LE BIEN PUBLIC

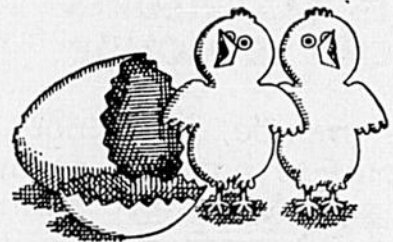
Le seul hebdo
de langue française
à Trois-Rivières

Ce journal commente
l'actualité de la
semaine.

Abonnement : \$2.00



Commencez
par le commencement!



Doublez
votre argent avec
les Obligations
d'Épargne
du Canada



... et profitez-en toute la vie!

CKTR..... 1150 au CADRAN

Programmes

POUR TOUS LES GOUTS
MUSIQUE

POUR TOUS LES JEUNES

POUR TOUTE LA FAMILLE

Ecoutez CKTR 1150 Tous les jours

CHAMPION — TOUJOURS

LES MOTIFS DU MOUVEMENT SEPARATISTE QUEBECOIS

Depuis 1960, il existe au Québec une atmosphère de "révolution tranquille". Le sujet central: la séparation des Canadiens-français, du reste du Canada. Presque tous en discutent, sinon de vive voix, au moins individuellement, par la pensée. Le "Vive le Québec Libre" du Général de Gaulle a stimulé le feu des séparatistes suscitant beaucoup d'intérêt chez les intellectuels autant que parmi la masse. D'où vient ce mouvement collectif et pourquoi existe-t-il? C'est ce que je tenterai de déceler et d'analyser dans cet article.

LES FORCES EXTERIEURES ACCAPARENT LE MONDE

Dans le monde, plusieurs peuples se battent contre quelques forces extérieures qui, apparemment, les contraignent. Ils agissent la plupart du temps au nom de la liberté. Au Congo on se révolte contre les blancs, plus instruits et plus riches; d'où: batailles, vols, fanatisme, etc.

Le Vietnam provoque les mêmes réactions: des êtres humains s'entre-tuent comme des animaux. Encore là les mêmes symptômes de la maladie: une partie se sent esclave et l'autre se dit la protectrice des nations libres, il s'ensuit: désaccords, émotions, agressions et violence.

Au Québec la situation ressemble à celles que

nous venons d'examiner, en ayant pour le moment, moins d'agressivité extériorisée. Il y eût quelques actes de véhémence vers 1961 mais ces actions se concentraient sur des objets matériels plutôt que sur la collectivité réellement attaquée, (en fait on attaquait les symboles de l'agresseur) étant empêché par des principes moraux assez puissants. Par exemples: faire sauter des bombes sous les statues, brûler des drapeaux, (symbole d'une nation) couper les rails de chemins de fer. A côté de cela on discutait et gesticulait verbalement. Les uns transmettaient leurs pensées et leurs émotions dans les explosifs, les autres dans leurs paroles.

LE QUEBEC A LA RECHERCHE DE SA LIBERTE

Plusieurs thèmes employés par nos politiciens cristallisent les sentiments de l'âme Québécoise. Les libéraux lancent les thèmes d'"Autonomie" et de "Maître chez nous", idées qui éveillent le goût de mener notre barque à notre guise, pour des motifs que nous avons choisis. Le R.I.N. veut donner au Québec le statut de pays, i.e. d'un groupement d'individus ayant la même langue, les mêmes idéaux. L'Union Nationale penche en fa-

veur de la théorie des Deux Nations. Elle croit, ainsi à la nation purement Canadienne-française. Je pense donc, que tous les partis politiques sont fondamentalement mûs par les mêmes motifs. Quels sont-ils?

D'abord, si le Québec cherche la liberté, c'est sans doute qu'une contrainte se fait sentir. Les politiciens perçoivent intuitivement, que c'est d'une idée confuse mais

puissante que leur viendra l'adhésion des individus: la liberté. Ce mythe de la libération et de la liberté revit à chaque bouleversement des civilisations. Au nom de la liberté, une foule de crimes peuvent être commis sans provoquer de remords. Elle éveille dans l'homme une émotion agissante.

Un peuple conquis souffre de la défaite et de l'humiliation; il se sent contraint, oppressé plus ou moins consciemment. Depuis la capitulation de

Québec, (la nuit du 17 au 18 sept. 1759) et celle de Montréal, (le 8 sept 1760) les Canadiens - français gardent au fond de leur âme un peu de rancœur et, qui sait, une pointe de vengeance envers les conquérants de jadis. Voilà d'où viennent les sentiments d'infériorité, le manque d'assurance, le sentiment d'appartenance qui existent chez beaucoup des nôtres, sans parler de l'impression d'être tolérés et non estimés et écoutés dans notre propre province.

LES DEUX TENDANCES AU QUEBEC

Il semble y avoir deux mouvements sociaux actuellement dans la province, en vue de libérer la nation. Les premiers disent: déclarons immédiatement le Québec indépendant. Les seconds parlent comme ceci: Gardons le "statu quo" pour le moment; après étude, nous ferons les changements qui s'imposent pour obtenir notre parfaite autonomie.

Les premiers veulent, comme on dit en canayen "foncer dans le tas", puis, voir après coup la meilleure solution à prendre. L'enthousiasme et l'em-

portement de la masse orienteront les énergies vers un nationalisme constructif, car libre. Par contre il leur manque de moyens économiques et de potentiel humain au niveau des exigences modernes.

Les seconds tiennent à s'engager dans un chemin bien déterminé par des conceptions solides. Ils prennent le risque de perdre la promptitude du mouvement qui soulève la masse. Cet élan s'apaisera, les idées perdront de leur poids, les gens retomberont dans la routine et la sécurité d'antan.

LA LIBERATION : BUT ULTIME

A mon sens, tous cherchent la même chose: la libération. Les voies d'accès diffèrent les uns empruntent l'autoroute, les autres, le chemin de la diplomatie.

La nation, par le truchement des ambitions politiques, tente de se dégager d'une sujétion inconsciente.

La période de domination a favorisé la fermentation d'une sourde ven-

geance, d'une crise d'identification: être soi-même sans savoir au juste en quoi consiste cette aspiration. La Belle Province traverse une crise de maturité. Comme l'adolescent elle dit: "Ah! si je peux avoir mes vingt et un ans, je ferai ce qui me plaît, comme bon me semblera", sans savoir exactement ce qu'elle fera quand elle sera adulte.

(Suite à la page 8)

LE PLUS GRAND EMPLOYEUR DU CANADA

La croissance de la fonction publique représente une force nouvelle dans notre société moderne.

LA CROISSANCE DU FONCTIONNARISME

Nous n'en sommes plus au début du siècle. En 1912, 20,000 fonctionnaires travaillaient pour le gouvernement du Canada. Le rapport était de 1 fonctionnaire pour 350 âmes. En 1924, les effectifs du fonctionnarisme fédéral s'élevaient à 38,100, soit 1 fonctionnaire par 225 citoyens. En 1945, ce chiffre était passé à 116,000 fonctionnaires, sans compter les forces armées; la population s'élevait à 12,072,000.

La proportion des fonctionnaires devenait donc de 1 fonctionnaire pour 100 citoyens. En 1953, 131,000 des 14 millions de Canadiens travaillaient pour le gouvernement fédéral, soit un rapport de 1 à 107.

SITUATION EN 1964

En 1964, la population était de 19,237,000, le nombre des fonctionnaires fédéraux s'élevait à 332,660. La relation s'établit à 1 fonctionnaire par 58 citoyens. Si nous ajoutons au nombre des fonctionnaires, les membres des forces armées qui comprennent 144,198 militaires au 31 mars 1964, nous constatons le rapport de 1 fonctionnaire fédéral par 40 habitants.

Sans compter la rémunération des forces armées, le salaire des 332,666 fonctionnaires fédéraux s'élevait pour l'année terminée le 31 mars 1964 à \$1,631,145,000. Le coût de l'administration d'un budget de \$10 milliards atteignait cette proportion.

NOTRE PROPORTION

Il convient ici de noter que le Québec ne comptait que 65,043 fonctionnaires fédéraux, soit une proportion de 1 fonctionnaire par 85 Québécois. L'Ontario,

pour sa part, compte 127,678 fonctionnaires fédéraux, soit un rapport de 1 fonctionnaire par 39 habitants.

NOTRE INFERIORITE NUMERIQUE

Deux faits se dégagent de cette situation. Le premier découle de cette infériorité du Québec dans le fonctionnarisme fédéral; les Québécois sont deux fois moins nombreux que les Ontariens dans la fonction publique du Canada. La disproportion devient encore plus considérable dans les rémunérations accordées. Il faudra bien un jour rétablir un équilibre harmonieux.

SOUS LA JURIDICTION FEDERALE DU TRAVAIL

Le second fait résulte de ce que ces fonctionnaires au service de l'état fédéral échappent à la juridiction du travail du Québec. Cet aspect particulier de l'invasion fédérale du territoire québécois produit à long terme

le même climat psychologique qu'une occupation militaire. Il est à espérer que le gouvernement du Québec daignera se préoccuper de cet aspect qui affecte la mentalité québécoise.

Mais parallèlement au fonctionnarisme fédéral, l'emploi à la fonction publique provinciale prend de plus en plus d'importance. Le budget du Québec pour l'année 1965 dépasse les \$250 millions de rémunération payée aux fonctionnaires du Québec, dont le nombre atteignait, en mars 1965, 58,775 fonctionnaires provinciaux.

Un grand nombre d'entre eux travaillent dans des services concurrents à ceux d'Ottawa. Exemples: impôt sur le revenu, service de placement, etc.

Si nous ajoutons à ces chiffres déjà considérables, les 59,000 d'instituteurs du Québec et les milliers de fonctionnaires municipaux,

l'Etat du Québec devient le plus grand employeur du Québec.

DIGNITE ET EFFICACITE

Ces conditions nouvelles de vie ont abouti à la reconnaissance officielle et complète du droit d'association aux fonctionnaires de l'Etat et des municipalités. Mais tout est encore à concevoir dans les relations des fonctionnaires à l'Etat. Le fonctionnaire doit incarner l'efficacité administrative et l'autorité gouvernementale doit respecter la dignité humaine. Les nouvelles forces en présence ne doivent pas oublier que le contribuable paie de ses deniers l'inefficacité administrative et l'inertie gouvernementale. Il devient vital que cesse d'être vrai l'axiome populaire "que ça coûte deux fois plus cher quand le gouvernement administre".

R.M.

(La Prospérité)

La dette publique d'un québécois

Au 31 décembre 1962, chaque citoyen du Québec devait au gouvernement du Canada la somme de \$1,645.98. En effet, la dette directe et indirecte du Canada s'élevait à \$30,566,030,000.

A la même date, la dette consolidée du Québec s'élevait à \$644,962,317, soit une moyenne par citoyen de \$112.28.

Les dettes municipales atteignaient, pour le Canada, la somme de \$5,656,060,000, soit une moyenne, par citoyen, de \$304.57.

Chaque citoyen québécois, bébé ou vieillard, ou-

La science comptable est fort avancée pour établir le vrier ou professionnel, devait à l'Etat du Canada, du Québec et aux municipalités, la somme de \$2,062.83.

LA DETTE PUBLIQUE DU QUEBEC

Depuis, la dette publique augmente progressivement d'année en année; c'est ainsi que la dette publique du Québec s'élève aujourd'hui à \$1,650,000,000, soit plus que le double de celle de 1962. Chaque citoyen québécois à l'Etat du Québec \$287.25. Il en faut des immobilisations pour garantir ces sommes et les amortir, prévoir et les rembourser.

ments des emprunts ont des effets ne devront pas trop excéder les prévisions.

La dette publique du Québec, au 31 mars 1967, s'élevait à \$1,524,800,000; depuis cette date, la province a effectué des emprunts de \$155 millions, qu'il faut ajouter à la dette consolidée et aux bons du Trésor.

L'augmentation de la dette au 31 mars 1967 représentait \$262,300,000, dont \$132 millions en bons du Trésor.

REFLEXIONS

Voilà pour toi, Baptiste canadien, de quoi te réjouir.

bilan des Etats. Hélas, elle l'est moins pour l'équilibre du budget familial. Mais, peu importe, dans l'ère de la grandeur, nos gouvernements continueront de rêver et d'improviser les politiques du lendemain. Il en sera ainsi aussi longtemps que le peuple ne voudra pas comprendre que deux et deux font quatre. Dans du sable mouvant, nous semblons enlisés; est-il possible encore de nous en sortir?

CONCLUSIONS

Nous pouvons alors conclure que le poids du service de la dette, les intérêts à payer, les amortissements à répercussions et des consé-

quences à court terme et à long terme.

Le premier point qu'il faut envisager réside dans la productivité de ces investissements qui doit dépasser les services de la dette. Si la rentabilité des projets d'investissements financés excède le coût des capitaux engagés, l'économie du Québec est en bonne santé. Autrement, la croissance de la dette publique dépassera la croissance de l'économie et notre capacité d'assumer le coût du service de la dette.

Ces réflexions doivent être à la base même de la politique d'investissement du Québec.

R.M.

Grève des transports en commun

Capitalisme inacceptable de la C.S.N.

Le printemps dernier, les employés de la firme Carrier se plaignaient d'être dans de mauvaises conditions de travail. La façon la plus rapide de remédier à cette situation était d'abolir leur syndicat et d'en former un nouveau. On fit alors parvenir à la firme un avis de négociation immédiate avec la nouvelle union. Dès le 31 mai, députait une série de 15 rencontres entre les 2 parties. Le tout se poursuivait jusqu'au 15 juillet. Entre temps, plus précisément le 15 juin, le syndicat demandait à Québec le droit de grève pour le début de septembre. La Compagnie Carrier étant intéressé à régler ce conflit le plus tôt possible. Les conventions débutèrent le 31 juillet pour se prolonger jusqu'au 1er septembre, début de la grève.

La raison de cette mésentente: La CSN.

Celle-ci base ses demandes sur les taux des grandes

villes canadiennes croyant que le niveau de vie est le même. Cette incompétence de la CSN provoquerait inévitablement la faillite de la compagnie.

Le syndicat nous donne donc droit de penser à une exagération de leur part. Cette grève peut durer longtemps car l'union retire suffisamment d'aide financière de la part des autobus scolaires.

Il en résultera un changement du système comme celui de Trois-Rivières: abolition de certains circuits, hausse des prix, moins de services et trajets plus longs. Définitivement la population subira les conséquences de ce coup de tête.

Ces supposés spécialistes des grèves, qu'attendent-ils pour régler ce conflit avec des solutions valables pour les deux parties en cause?

LOUIS PERRON
(Le Foetus)

Les motifs du mouvement...

(suite de la page 6)

LA LIBERTÉ PAR L'INDIVIDUALISME

En somme le Québec, comme chaque personne humaine cherche à se définir et il croit que pour le faire il doit être libre. Est-ce que la séparation du reste du Canada signifierait la liberté du Québec? Je pense que les québécois n'ont pas besoin d'un cadre extérieur pour se dire libre ou non, ils doivent être libres par eux-mêmes, sans s'occuper de la libération de la nation prise dans son ensemble. Si chaque citoyen se libère lui-même il ne pensera pas du tout à libérer la nation.

Je termine par ces quelques mots extraits d'un livre

de Lucien Jerphagnon: "Servitude de la Liberté". "Enfin, pouvoir un jour faire n'importe quoi, faire ce qui me plaît et le reste, sans devoir de compte à personne! C'est la liberté des masses cent en crise d'opposition, étouffant pour un temps dans le milieu familial. C'est la Liberté des masses longtemps méprisées, des peuples inférieurs exaspérés d'une longue sujétion. C'est la liberté selon l'agitateur, le révolutionnaire par vocation, selon le "résistant" qui a souffert de la contrainte de l'occupant et qui entend bien désormais que tout lui soit permis".

Jean Boissonnault
(Le Foetus)

BOXE A LA BATISSE INDUSTRIELLE

Près de 2,000 personnes ont envahi la Bâtisse Industrielle pour assister à la finale du tournoi de boxe O'Keefe du promoteur Lévesque.

Dans le premier combat Marcel Garceau a pris la mesure de Mike Bridges du Cap lorsque celui-ci ne put répondre à la cloche à la 3ième ronde, mais à la première, Bridges passa très près de passer le K.O. à Garceau lorsqu'il l'envoya au plancher pour le compte de 9, mais celui-ci se releva et poursuivit les hostilités pour finalement remporter la victoire.

Le fantastique Roland "Bedaine" Ouellette gagna lui aussi par K.O.T. lorsque son adversaire de Sorel Réjean Charlebois ne put répondre à la cloche à la 4ième reprise. Ce combat fut rempli d'émotions et encore une fois "Bedaine" Ouellette prit la vedette avec son style spectaculaire.

Le champion de la classe novice Pierre Chiasson du Cap prit la mesure de Ronald Cannon de Sorel à la 2ième ronde et prouva dans ce combat qu'il était en mesure de rencontrer les meilleurs boxeurs de sa catégorie.

Le combat le plus sensationnel de la soirée fut sans contredit celui mettant aux prises la "découverte" de ce tournoi, le formidable Claude "Ti-Nègre" Lemay de Shawinigan et l'un des plus beaux prospects de la région Jean Chiasson du Cap, le combat dura la limite des 4

rondes et les deux antagonistes y allèrent d'échanges incroyables et la foule fut tenue en haleine du commencement à la fin des hostilités. Finalement les juges donnèrent la victoire à Jean Chiasson un valeureux jeune pugiliste et dans la défaite "TiNègre" Lemay se fit encore une légion d'admirateurs par son style agressif et son courage admirable.

Un combat d'exhibition de 6 rondes fut fort goûté de la foule présente entre le champion du Canada Joey Durell et Ronald Jones de Montréal.

Un combat additionnel fut présenté par le promoteur Lévesque vu la grande foule présente et le "Boeuf" de Sorel Yves Bibeau croisa les gants avec Gérard "Pétard" Roberge de notre cité. Ce combat dura une ronde mais fut rempli d'action et fut fort goûté de tous les amateurs présents. Finalement Gérard Roberge un sensationnel boxeur qui n'en est

d'ailleurs pas à ses débuts dans le "Ring", passa le K.O. au "Boeuf" de Sorel à la première ronde. Roberge en surpris plusieurs par son style foudroyant et son coup de poing dévastateur encore une fois prouve qu'il serait intéressant de le voir revenir dans nos arènes dans un avenir prochain.

Dans la finale de 6 rondes, le champion de la région de la classe ouverte André Beaubien perdit par décision contre Arthur Jones de Montréal, celui qui représenta si bien le Canada aux Jeux Olympiques Pan-Américains à Winnipeg au cours du printemps dernier.

Encore une fois un très grand succès de cette séance de boxe et la semaine prochaine, vu la grande popularité que connaît présentement ces programmes, le promoteur Lévesque annonce une autre séance pour lundi prochain à la Bâtisse Industrielle.

"Jack" Arseneault

Canada
Province de Québec
District de Trois-Rivières
No 2696

Dans la COUR SUPERIEURE
Dun & Bradstreet of
Canada Ltd.,
demanderesse
vs
Maritime Products Distributors
Ltd.,
défenderesse

AVIS PUBLIC

Par encan, et faisant suite à une saisie, je procéderai le 9ième jour de novembre 1967 à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du gardien, en la Cité de Trois-Rivières, au No 4005 rue Chanoine-Moreau à la vente des meubles et effets mobiliers, consistant en 692 caisses de Fridgy-Treat, 91 contenant gallons Artic Sub Zéro Gear, 44 jars B-Plus (Lubrifiant révolutionnaire), 3 instincteurs chimiques, 96 supports (racks) en bois, 1 comptoir en bois, etc., le tout pour être vendu au plus haut enchérisseur et pour argent comptant, tel que prévu par la loi.

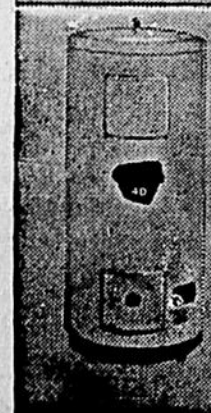
Daté à Trois-Rivières,
ce 25ième jour d'octobre 1967.

Fernand H. Morissette
Huissier de la Cour Supérieure

LA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



Si j'étais un Cascade 40...



Pour de plus amples renseignements sur le chauffe-eau à l'électricité Cascade 40 et son mode de financement à \$4.92 par mois, consultez votre

Plombier
électricien
marchand